1. **Engagements globaux**

En 2016, l’Union européenne a entamé des discussions sur l’avenir de l’Europe et sur la mise en œuvre du programme de développement durable à l’horizon 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par l’Assemblée générale des Nations unies. Elle a aussi présenté une stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE (stratégie globale).

**Durant l’année 2016, l’UE et ses États membres sont restés globalement le premier pourvoyeur mondial d’aides financières au développement,** contribuant **pour plus de la moitié de l’aide publique au développement (APD) dans le monde**. À elle seule, la Commission européenne a décaissé plus de **10 300 000 000 EUR d’APD au nom de l’UE** dans le but de réduire la pauvreté dans le monde, de garantir un développement économique, social et environnemental durable et de promouvoir la démocratie, l’état de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits de l’homme.

En réaction aux nombreuses catastrophes naturelles ou d'origine humaine qui se sont produites en 2016, le budget d’aide humanitaire de l’UE en 2016 n’a jamais été aussi élevé, se montant à **2 300 000 000 EUR** (renforcements du FED compris) et procurant **une aide d'urgence** sous forme de nourriture, d’hébergements, de protection, de soins de santé et d’eau potable à **plus de 120 millions de personnes dans plus de 80 pays**.

**Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE (stratégie globale)**

La **stratégie globale** 2016 entend donner lieu à une «vision partagée» et à une «action commune» pour une «Europe plus forte»[[1]](#footnote-1). La stratégie expose les intérêts et les principes majeurs qui sous-tendent l'action de l'UE et fournit une feuille de route pour une UE plus crédible, plus responsable et plus réactive dans le monde, de nature à guider les actions de cette dernière pour les années à venir. Les objectifs de l’action extérieure de l’UE et la vision du programme à l’horizon 2030 sont parfaitement cohérents et les ODD constitueront une dimension transversale de la mise en œuvre de la stratégie globale de l’UE.

Conformément à cette stratégie, l’UE a mis l’accent en 2016 sur ses cinq domaines d’action prioritaires, à savoir: investir dans la résilience des États et des sociétés dans le voisinage oriental et méridional de l’Europe et mettre en place une approche intégrée des conflits et des crises; renforcer la sécurité et la défense; renforcer le lien entre action extérieure et intérieure, en accordant une attention particulière aux migrations; mettre à jour les stratégies régionales et thématiques ou en élaborer de nouvelles et intensifier les efforts en matière de diplomatie publique.

**Une Europe plus forte sur la scène internationale**

L’UE œuvre en permanence à l’avènement d’un monde pacifique et a mené et soutenu à ce titre des négociations en vue de réduire les tensions dans le monde. Ainsi en est-il allé en 2016, avec le début de la mise en œuvre de l’accord international historique sur **le programme nucléaire iranien** et la conclusion de l’accord de paix entre le gouvernement et le mouvement des *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* (FARC) en **Colombie**.

Tout au long de l’année, l’UE a également continué de jouer un rôle de premier plan dans les efforts déployés au niveau international pour résoudre **les crises en Ukraine** et a contribué avec ses partenaires internationaux à la fourniture d’une aide en **Syrie**, en **Iraq** et en **Libye** contre les activités de Daech.

L’instrument contribuant à la stabilité et à la paix[[2]](#footnote-2) fait partie des instruments au moyen desquels l’UE peut remplir son rôle d’«**Europe plus forte sur la scène internationale**» en renforçant l’efficience et la cohérence des actions de l’Union dans les domaines de la réaction aux crises, de la prévention des conflits, de la consolidation de la paix et de la préparation aux crises, ainsi que de la lutte contre les menaces mondiales et transrégionales.

**Les mesures de réaction aux crises** donnent la possibilité de réagir aussitôt à des événements imprévus; c’est un atout important qui permet à l’UE d’élaborer rapidement des projets politiques susceptibles d’apporter une aide lors de processus diplomatiques sensibles et de situations de conflit, tout en ouvrant de nouvelles possibilités de dialogue et de résolution des conflits.

Cet instrument répond également au besoin de fournir une aide à la mise en place et au renforcement des capacités des organisations de la société civile et d’autres organisations spécialisées dans la consolidation de la paix.

L’UE a renforcé encore la résilience des pays tiers et leur capacité à protéger leurs actifs stratégiques lorsque ceux-ci sont menacés par une série d’**attaques hybrides** potentielles allant du terrorisme à la criminalité organisée, en passant par le risque chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN), comme l'atteste la communication conjointe sur la lutte contre les menaces hybrides [[3]](#footnote-3).

**Nouveau consensus pour le développement**

En septembre 2015, la communauté internationale a réagi aux nouvelles tendances et aux nouveaux défis mondiaux en adoptant le programme à l’horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable[[4]](#footnote-4).

Suite à cela, la Commission européenne a présenté en 2016 une **proposition concernant un nouveau consensus européen pour le développement**[[5]](#footnote-5), qui aligne la politique de développement de l’UE sur le programme à l’horizon 2030, tout en tenant dûment compte du programme d’action d’Addis-Abeba et de l'accord de Paris sur le changement climatique. Le nouveau consensus européen pour le développement, signé en juin 2017, à l’issue de discussions trilatérales avec le Parlement européen et le Conseil, fournit à l’Union européenne et à ses États membres une vision partagée et un cadre d’action commun en matière de coopération au développement.

Il prône une approche cohérente de l'humanité, de la planète, de la prospérité, de la paix et des partenariats (les cinq composantes du programme à l’horizon 2030). L’éradication de la pauvreté demeure l’objectif principal, tandis que les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable sont intégrées de manière détaillée. Le consensus pour le développement réaffirme l'attachement de l'UE à **la cohérence des politiques au service du développement** (CPD), ce qui suppose de tenir compte des objectifs de la coopération au développement dans les politiques susceptibles d'avoir une incidence sur les pays en développement, et contribue dans une large mesure à la réalisation des ODD dans les pays partenaires.

**L'après-Cotonou**

L’actuel **accord de partenariat de Cotonou** entre l’UE et 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) expirera en 2020. Cet accord est le **partenariat le plus vaste et le plus complet sur le plan géographique dans le monde, et sa longévité n’a pas d’égale**. Il a contribué à réduire la pauvreté, à accroître la stabilité et à intégrer les pays ACP dans l’économie mondiale.

À l’issue d’une large consultation, la communication conjointe de 2016 intitulée «Un partenariat renouvelé avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique»[[6]](#footnote-6) a jeté les bases nécessaires à l’élaboration d’un partenariat politique renouvelé et plus fort avec les pays ACP, reposant **sur un réel partenariat d’égal à égal** et sur la recherche de solutions communes à des problèmes communs.

**Égalité hommes-femmes**

Depuis sa création, l’UE s’est toujours engagée en faveur de l’égalité hommes-femmes, ainsi que des droits des femmes et des filles et de leur autonomisation. Le **plan d’action sur l’égalité des sexes dans le contexte des relations extérieures 2016-2020**[[7]](#footnote-7) met en place un cadre d’action ambitieux destiné à soutenir l'introduction de démarches soucieuses d'égalité entre les sexes dans tous les programmes conçus par l’UE et tous les dialogues stratégiques et politiques avec des pays partenaires, ainsi que dans les négociations internationales, et à renforcer les partenariats avec toutes les parties prenantes compétentes. Il englobe les quatre grands piliers suivants: assurer l’intégrité physique et psychologique des femmes et des filles, y compris en luttant contre toutes les formes de violences et de pratiques préjudiciables à leur égard; promouvoir leur émancipation économique et sociale; leur permettre de mieux faire entendre leur voix et renforcer leur participation; faire évoluer la culture institutionnelle.

En 2016, les fondations pour la mise en œuvre ont été posées, sous la forme notamment d'études analytiques nationales.

**Intégration des questions d'égalité hommes-femmes en Zambie**

La coopération au développement avec la Zambie, en particulier par l’intermédiaire du portefeuille du Fonds européen de développement (FED), instaure de bonnes pratiques en matière de renforcement **de l’intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes**, l’attention étant constamment attirée sur l’égalité hommes-femmes dans les différents programmes et activités. L’accent est ainsi mis, par exemple, sur les femmes négociantes dans le secteur de l’agriculture, sur les questions d'égalité hommes-femmes dans la gouvernance et sur l’intégration desdites questions dans le dialogue stratégique.

**Énergie durable et changement climatique**

Initiative emblématique de l’UE, **l’Alliance mondiale contre le changement climatique+ (AMCC+)** a vu sa stratégie remaniée afin de tenir compte de l’accord de Paris sur le changement climatique et du programme à l’horizon 2030, et a organisé à Bruxelles, en septembre, une session mondiale de formation attirant plus de 250 participants venus de 45 pays. L’AMCC+ a approuvé sept nouvelles actions nationales en 2016, en continuant d’apporter son soutien aux pays les plus vulnérables [petits États insulaires en développement (PEID) et pays les moins avancés (PMA)]. Au total, les contributions de l’UE et de ses États membres visant à aider les pays en développement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à faire face aux conséquences du changement climatique se sont élevées à 20 200 000 000 EUR en 2016 (dont 2 700 000 000 EUR provenant du budget de l’UE et du Fonds européen de développement et 1 900 000 000 EUR de la Banque européenne d’investissement)[[8]](#footnote-8).

Au titre de **l'instrument de partenariat**[[9]](#footnote-9), l’UE a continué à adopter de nouvelles actions pour le climat avec des partenaires stratégiques tels que la Chine, le Brésil, le Mexique et la Corée du Sud. Ces actions confortent le rôle de l’UE en tant que chef de file mondial de la lutte contre le changement climatique et du soutien apporté à la transition vers des économies à faible intensité de carbone.

**Écoles d'agriculture de terrain au Malawi**

Pour lutter contre le changement climatique au Malawi et y promouvoir une agriculture résiliente, l’AMCC+ a mis sur pied les **écoles d'agriculture de terrain en vue de renforcer l’agriculture durable**. En suivant une approche d’«apprentissage par la pratique», les agriculteurs ont appris à améliorer et à diversifier leur productivité, à réduire la dégradation des sols et à intégrer des activités sociales pour garantir la cohésion. Le projet bénéficie à 43 000 personnes vulnérables dans 7 200 foyers relevant de quatre districts.

La Commission européenne s’emploie à améliorer l’accès à des sources d’énergie fiables et durables, considérées comme un moteur de croissance écologique. Par ses engagements contractés en 2016, la Commission européenne compte améliorer **l’accès à l’énergie de 40 millions de personnes dans le monde** (dont 30 millions en Afrique), augmenter les énergies renouvelables de 6,5 gigawatts (GW) dans le monde, dont 5 GW en Afrique, et économiser chaque année 15 millions de tonnes d’émissions de dioxyde de carbone dans le monde (dont 11 tonnes en Afrique) d’ici 2020.

**Droits de l'homme et bonne gouvernance**

En 2016, l'UE a entrepris des dialogues et des consultations sur les droits de l'homme avec 43 pays et groupements régionaux partenaires et a continué de soutenir des organisations de défense des droits de l’homme de la société civile et des défenseurs des droits de l’homme.

Une nouvelle approche multisectorielle a été introduite pour lutter contre la corruption. Elle renforcera encore les connexions dans un large éventail de secteurs (justice, réforme de l’administration publique, réforme du secteur de la sécurité, amélioration de l'environnement des entreprises et réforme douanière) ainsi que les acteurs exerçant une fonction de surveillance et de contrôle sous une forme ou sous une autre (société civile, médias, lanceurs d'alerte, institutions supérieures de contrôle des finances publiques et parlements).

|  |
| --- |
| **Bonne gouvernance au Bénin**Basé sur les recommandations émises par l’organisation Transparency International, le contrat de bonne gouvernance et de développement pour le Bénin, lancé en 2016 par la Commission européenne, fusionne le soutien apporté à la gestion des finances publiques (GFP), à la justice et au secteur privé pour contribuer à l’amélioration des mécanismes d’intégrité globaux du Bénin. |

Le soutien apporté aux pays partenaires dans leur transformation des systèmes de sécurité est un élément capital de l’amélioration de la gouvernance. La défense des libertés fondamentales et l’évaluation de manière participative des besoins de différents groupes en matière de sécurité, y compris les plus vulnérables, sont au nombre des grands objectifs du nouveau cadre stratégique à l'échelle de l'UE visant à soutenir **la réforme du secteur de la sécurité** (RSS)[[10]](#footnote-10).

**Financement du développement**

En plus de politiques bien conçues, des investissements importants seront nécessaires pour atteindre les ODD, en particulier dans les pays en développement. L’APD sous forme de subventions demeure certes essentielle, mais demande à être complétée par d’autres outils et sources de financement, dont des ressources nationales ou des investissements privés. La mise en œuvre du programme d’action innovant adopté en 2015 lors de la troisième conférence internationale sur le financement du développement, à Addis-Abeba[[11]](#footnote-11), qui couvre toutes les sources de financement ainsi que la coopération dans toute une série de domaines, dont la technologie, la science, l’innovation, le commerce et le renforcement des capacités, s’est poursuivie en 2016.

Le **plan européen d'investissement extérieur** (PIE)[[12]](#footnote-12) proposé illustre clairement la forte détermination de l’UE à avancer dans la mise en œuvre de ce programme. Le PIE adopte la nouvelle philosophie du programme consistant à se doter de moyens de mise en œuvre plus larges pour atteindre les ODD. Le nouveau Fonds européen pour le développement durable sera le principal outil de l’UE pour attirer les investissements privés et publics vers les pays pauvres et fragiles. Il représente une nouvelle méthode intégrée de travail avec les pays partenaires de l’UE, ses États membres, les institutions financières internationales, d’autres donateurs et le secteur privé, **afin d’améliorer l’investissement** en Afrique et dans les pays du voisinage de l’UE, de manière à promouvoir la création d’emplois décents et le développement durable, tout en s’attaquant aux causes profondes des migrations irrégulières et des déplacements forcés.

1. **Incidence mondiale**

**Migration et mobilité**

En 2016, l’UE a redoublé d’efforts en vue de tenir ses engagements concernant la migration et la mobilité, conformément à **l'agenda européen en matière de migration 2015[[13]](#footnote-13).** Les services de la Commission européenne ont fait face à l’évolution soudaine de la situation découlant d'afflux massifs de réfugiés et de migrants, tout en s’attaquant aux causes profondes de la migration. Le fait de relever les défis (et de saisir les chances) à long terme ayant trait aux migrations et aux déplacements forcés fait partie intégrante de la politique intégrée de l’UE en matière de développement et de coopération.

En réponse aux défis inhérents à l’augmentation du nombre de migrants et de réfugiés risquant leur vie pour gagner l’Europe, l’UE a pris une série de mesures. Consécutivement à la déclaration UE-Turquie du 18 mars 2016[[14]](#footnote-14) et à la fermeture effective de la route des Balkans occidentaux, le nombre de traversées effectuées par des migrants et le nombre de décès ont sensiblement diminué. Malgré ces efforts, 2016 est l’année au cours de laquelle les plus fortes pertes en vies humaines auront été à déplorer à ce jour parmi les migrants et les réfugiés se rendant en Europe, le nombre de victimes le long de la route de la Méditerranée centrale à partir de la Libye augmentant rapidement. L’UE a accru son aide et intensifié le dialogue avec l’ensemble des parties prenantes s’occupant des questions de migrations en Libye, dans le but d’améliorer la gestion des flux migratoires.

Lancé en juin 2016, le nouveau **cadre de partenariat axé sur les résultats**[[15]](#footnote-15) a établi une nouvelle approche de l’UE en matière de migration en renforçant la coopération de celle-ci avec ses partenaires prioritaires. Alliant mesures à court et plus long terme, le cadre vise à sauver des vies, à lutter contre les passeurs et les trafiquants et à remédier aux causes profondes des migrations irrégulières et des déplacements forcés.

En avril 2016, la Commission européenne a publié sa communication intitulée «Vivre dignement: de la dépendance vis-à-vis de l’aide à l’autonomie – Les déplacements forcés et le développement»[[16]](#footnote-16), renforçant l’**approche de l’UE à l’égard des déplacements forcés**, axée sur le développement. Ce cadre stratégique, qui inclut une aide aux populations déplacées comme aux communautés d’accueil, a constitué une importante contribution de l’UE au sommet mondial sur l'action humanitaire organisé en mai 2016 et guide l’assistance financière de l’UE concernant les déplacements forcés.

En raison de l’évolution rapide de la situation en matière de migration décrite ci-avant, l’**aide financière** de l’UE a été rapidement mobilisée, y compris la contribution de 3 000 000 000 EUR de l’UE et de ses États membres, coordonnée et transitant par la facilité de l’UE en faveur des réfugiés en Turquie[[17]](#footnote-17) et le fonds fiduciaire régional de l’UE en réponse à la crise syrienne[[18]](#footnote-18).Fin 2016, deux pactes ont, en outre, été conclus par l’UE avec la Jordanie et le Liban, contribuant à fournir aux personnes déplacées en raison de la crise syrienne une éducation et un emploi au sein de leurs communautés d’accueil.

**Programme visant à améliorer la gestion des migrations**

Le programme visant à améliorer la gestion des migrations (Better Migration Management - BMM) dans le cadre du volet **«Corne de l’Afrique»** du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique a pour but d’en améliorer la gestion au niveau régional. Cela passe par des programmes de renforcement des capacités et la fourniture d’équipements aux institutions gouvernementales engagées dans le processus de Khartoum (un dialogue permanent en faveur d’une coopération renforcée en matière de migration et de mobilité). Une aide est apportée pour faciliter la production et l’utilisation de données statistiques sur la migration, pour mener des enquêtes, engager des poursuites et saisir les tribunaux pour des affaires de traite et de trafic d'êtres humains, ou encore pour améliorer la gestion des frontières. Une aide est également apportée pour élaborer des stratégies en matière de lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains, assurer la protection des victimes et mettre en garde contre les périls de la migration irrégulière, ainsi que pour proposer des options de migrations et de mobilité légales.

Créé en 2015, le **fonds fiduciaire d'urgence de l'UE en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique[[19]](#footnote-19)** fournit un nouvel outil de mise en œuvre pour lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière. Il permet à l’UE d’être mieux coordonnée, plus souple et plus à l’écoute des besoins réels sur le terrain que jamais auparavant. Lors de sa première année complète de fonctionnement, le fonds fiduciaire pour l’Afrique a permis d’adopter plus de 100 projets pour une enveloppe totale supérieure à 1 500 000 000 EUR.

**Lien entre sécurité et développement**

L’instrument de l’UE contribuant à la stabilité et à la paix répond aux besoins en matière de sécurité liés à la crise, condition préalable à la coopération au développement. Les actions financées au titre de l’instrument contribuant à la stabilité et à la paix favorisent la stabilité en soutenant la médiation, la consolidation de la paix, l’octroi immédiat de dividendes de la paix, la lutte contre le trafic d’armes, le secteur de la sécurité et d’autres actions apparentées.

En juillet 2016, il a été proposé de modifier cet instrument pour permettre à l’UE d’étendre son assistance au titre de ce dernier, afin d’y inclure le financement du **renforcement des capacités en faveur de la sécurité et du développement (RCSD)**, l’accent étant mis davantage sur le lien entre sécurité et développement dans l’élaboration de ses programmes[[20]](#footnote-20). Cette modification devrait permettre à l’UE d'organiser des actions de formation et de mentorat, de fournir des équipements non létaux, d’améliorer les infrastructures et, dans des circonstances exceptionnelles, d’apporter un soutien aux acteurs militaires des pays partenaires, dans le contexte d'une réforme plus vaste du secteur de la sécurité ou dans le cadre d’un renforcement des capacités en vue de favoriser le développement et la sécurité nécessaire au développement. Elle va dans le sens de l’objectif prioritaire que constitue le développement durable et convient aux situations dans lesquelles l’Union européenne et le pays partenaire concerné s’accordent sur le fait que cette approche est essentielle au maintien ou au rétablissement des conditions nécessaires au développement durable, y compris dans les contextes de crises, de fragilités et de déstabilisation.

**Lien entre aide humanitaire et développement**

L’UE veille tout particulièrement à lier l’aide humanitaire — nécessaire en tant que moyen de réponse immédiate aux situations de crise — et des actions de développement plus axées sur le moyen et long terme.  Le lien entre aide humanitaire et développement est complexe et nécessite une coordination renforcée.

Pour désigner le programme commun à l’aide humanitaire et au développement, Il a longtemps été fait référence au **lien entre l’aide d’urgence, la réhabilitation et le développement** (LARD), qui représente un objectif majeur de l’aide internationale.  La nécessité de continuer à investir dans cette approche a été réaffirmée dans les conclusions du Conseil du 12 mai 2016 sur le sommet humanitaire mondial[[21]](#footnote-21).

Ainsi, une réponse rapide et coordonnée est nécessaire pour relever le défi de la stabilisation dans l'après-Daech en Iraq. C’est pourquoi la Commission européenne a coordonné les actions humanitaires et de développement de manière à prendre en compte le développement à long terme dès le début du processus et les services de la Commission européenne ont élaboré de concert un **plan d'action global commun** dans lequel le concept de lien entre l’aide d’urgence, la réhabilitation et le développement s’applique à l’ensemble des activités et des plans, le but étant d’inscrire la programmation dans une collaboration plus étroite avec les États membres et d’autres donateurs partageant la même vision des choses.

1. **Responsabilisation et résultats**

La Commission européenne assure un suivi régulier du résultat des actions financées par l'UE dans le monde et en rend compte périodiquement par l’intermédiaire du **cadre de résultats de l’UE pour le développement et la coopération internationale**.

Ci-après figure une sélection de résultats mondiaux attribuables à des projets et des programmes financés par l’UE qui ont pris fin entre la mi-2015 et la mi-2016.

**Action de l’UE – Principaux résultats en 2016**

**Bonne gouvernance**

923 000 personnes ont bénéficié directement de programmes d’aide juridique, d’un intérêt capital pour garantir l’égalité face à la loi et comprenant le droit de se faire assister d'un conseil et le droit à un procès équitable.

**Prévention des conflits, consolidation de la paix et sécurité**

314 000 personnes ont directement bénéficié de programmes spécialement conçus pour soutenir la consolidation civile de la paix à l'issue d'un conflit et/ou la prévention des conflits.

**Agriculture durable, sécurité alimentaire et nutrition**

1 118 000 personnes ont bénéficié de services de conseil rural destinés à valoriser davantage leur production et à resserrer les liens entre les exploitants agricoles et leurs marchés.

**Énergie[[22]](#footnote-22)**

1 103 000 personnes ont pu accéder à des services énergétiques durables.

**Enseignement**

84 000 enseignants ont été formés, constituant ainsi une base pour l’apprentissage et l’acquisition de compétences à venir.

**Santé**

165 millions de moustiquaires imprégnées d’insecticide ont été distribuées afin de prévenir la propagation du paludisme[[23]](#footnote-23).

**Ressources naturelles, environnement et changement climatique**

12 694 000 hectares de zones protégées ont été gérés en vue d’aider à garantir la diversité biologique et à préserver le patrimoine naturel.

**Transports**

4 100 kilomètres de routes ont été construits, rénovés ou entretenus afin de fournir un meilleur accès au transport, en particulier pour les groupes les plus défavorisés.

**Emploi et protection sociale**

198 000 personnes ont bénéficié de programmes d'enseignement et de formation professionnels, de développement des compétences et de politique active de l’emploi destinés à améliorer l'employabilité, la productivité et la compétitivité dans les pays partenaires.

**Développement des échanges commerciaux et du secteur privé**

13 000 entreprises ont bénéficié d’un accès au crédit, le but étant de les aider à éviter les risques et à réaliser des investissements.

1. **Dimension mondiale**

**En Afrique**

En avril 2016, la Commission de l'Union africaine et la Commission européenne se sont rencontrées à Addis-Abeba pour débattre des domaines prioritaires de la stratégie commune UE-Afrique,[[24]](#footnote-24) dont la migration, la paix, la sécurité et la croissance durable.

Le renforcement de ce partenariat stratégique entre l’Afrique et l’UE a été une priorité essentielle en 2016, tant sur le plan politique que sur celui de la coopération, et l’UE n’a pas ménagé ses efforts en vue de stimuler une croissance durable et inclusive dans toute l’Afrique. La communication conjointe intitulée «**Un partenariat renouvelé avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique**»[[25]](#footnote-25) a mis en avant une vision dont le but est de transformer le partenariat en une alliance plus forte, propre à contribuer effectivement à l’avènement d’États et de sociétés pacifiques, stables, prospères et résilients sur l’ensemble du continent.

La coopération entre l’UE et l’Afrique en matière de **paix et de sécurité** s’est sensiblement renforcée en 2016, un soutien important ayant été apporté dans le cadre de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique en vue de consolider l'architecture africaine de paix et de sécurité et de financer des opérations de soutien de la paix conduites par l'Afrique, telles que la Force multinationale mixte (FMM) de lutte contre Boko Haram.

**Programme MIKES de lutte contre le braconnage**

Le projet de réduction de l’abattage illégal d’éléphants et d’autres espèces menacées (MIKES) vise à produire des données fiables et impartiales sur le statut des principales espèces menacées d'extinction et sur les menaces qui pèsent sur elles en **Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique**, à contribuer à une meilleure application de la législation en matière de lutte contre le braconnage et le trafic d'espèces sauvages, et à mettre en place un système de réaction d’urgence en cas d’augmentation soudaine des abattages et du commerce illégaux.

Photo: APN Michael Lorentz

**Fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique en action: dans la région du Sahel et du Lac Tchad**

À la fin de 2016, 65 projets d’un montant total de 918 500 000 EUR **avaient été** approuvésau titre du **volet «Sahel et Lac Tchad» du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique** couvrant d’importants pays d’origine et de transit de migrants, dont **le Mali, le Niger, le Nigeria et le Sénégal.** Les projets consistent notamment à renforcer la résilience des groupes les plus vulnérables dans les pays d’origine, à favoriser l’emploi des jeunes, le développement du secteur privé et l’entrepreneuriat, à soutenir l’action de la société civile dans la lutte contre la radicalisation, ainsi qu’à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les services sanitaires et éducatifs et la protection sociale.

**Dans les pays visés par l'élargissement**

La Commission européenne a continué à mettre en œuvre sa **stratégie d’élargissement** à moyen terme, telle qu’énoncée dans la communication sur la politique d’élargissement de l’UE adoptée en novembre 2016[[26]](#footnote-26). L’accent reste principalement mis sur le principe de la «priorité aux fondamentaux» dans le processus d’adhésion, dans le cadre duquel l’état de droit, les droits fondamentaux, le renforcement des institutions démocratiques, y compris la réforme de l’administration publique, ou encore le développement économique et la compétitivité sont des questions essentielles.

**Dans les pays du voisinage européen**

La **politique européenne de voisinage révisée** (PEV) a été déployée[[27]](#footnote-27) en 2016. La PEV fait de la stabilisation dans les pays du voisinage de l’UE une importante priorité politique de cette dernière. L’an passé, l’UE a intensifié ses relations avec les pays relevant de la PEV en entamant des négociations sur les priorités de partenariat, à l'Est comme au Sud. Les relations avec l’Ukraine, la Géorgie et la Moldavie ont progressé grâce à la mise en œuvre sans relâche des accords d’association respectifs. En 2016, l’Union européenne a poursuivi son dialogue stratégique avec l’Union pour la Méditerranée en vue de promouvoir la coopération dans le Sud.

Le **fonds fiduciaire régional de l’UE en réponse à la crise syrienne** a été créé en décembre 2014 dans le but d’apporter une aide cohérente et intégrée de l’UE en réponse à la crise. Dans un premier temps, le fonds a mis l’accent, géographiquement parlant, sur les pays voisins de la Syrie: la Jordanie, le Liban et la Turquie. Il s’est toutefois étendu à l’Iraq en 2015, ainsi qu’aux Balkans occidentaux, en leur qualité de pays tiers subissant la crise des réfugiés.

Fin 2016, le fonds fiduciaire régional de l’UE en réponse à la crise syrienne avait mobilisé 932 000 000 EUR de contributions convenues, dont 815 000 000 EUR émanant du budget de l’UE, les contributions des États membres s’élevant à 92 000 000 EUR et celle de la Turquie à 24 000 000 EUR.

**Le fonds fiduciaire régional de l’UE en réponse à la crise syrienne en action: santé, moyens de subsistance et renforcement des capacités**

Un programme emblématique de 53 000 000 EUR mené avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et portant sur cinq pays bénéficie à au moins 700 000 réfugiés en Turquie, au Liban, dans la partie nord de l'Iraq, en Jordanie et en Égypte, les projets financés dans ce cadre ciblant les moyens de subsistance, la santé et le renforcement des capacités.

**En Asie, en Asie centrale et dans le Pacifique**

En 2016, la stratégie globale a stimulé davantage encore le resserrement des liens entre l’UE et l’Asie. Cette stratégie reconnaît les liens historiques unissant l’Europe et l’Asie, ainsi que le rapport direct qui existe entre la prospérité européenne et la sécurité de l’Asie. L’approfondissement de la coopération entre l’UE et l’Asie en matière de sécurité, y compris dans la lutte contre le terrorisme, et l’amélioration de la connectivité UE-Asie sont des domaines prioritaires.

L’UE a poursuivi ses efforts en vue de renforcer le dialogue avec les grands pourvoyeurs d’aide ne figurant pas au nombre de ses États membres, dans l’optique du programme des Nations unies à l'horizon 2030, tandis que les partenariats stratégiques ont été renforcés en 2016 grâce au succès remporté par les sommets organisés avec l’Inde, la Chine et le Japon.

L’UE a continué d’apporter son aide en faveur du renforcement de l'État et de la réconciliation en Asie, notamment en Afghanistan, au Myanmar/en Birmanie et au Népal. En octobre 2016, l’UE a organisé la conférence de Bruxelles sur l’Afghanistan, qui a rencontré un vif succès et recueilli plus de 13 000 000 000 EUR de promesses de dons.

**Lutter contre les effets du phénomène El Niño**

En 2016, près de 550 000 000 EUR ont été alloués à des personnes ayant souffert cette année-là des effets dévastateurs du phénomène météorologique extrême **El Niño**. Outre le fait d’écarter la menace imminente de la faim et de la sécheresse, cette enveloppe a été assortie de mesures visant à renforcer la résilience à long terme et à accroître la sécurité alimentaire.

**Dans la région «Amérique latine et Caraïbes»**

En 2016, un **accord de paix entre le gouvernement colombien et les FARC** a mis un terme au conflit interne le plus long ayant jamais existé dans l’histoire de l’humanité. Cinquante années durant, la violence exercée dans le pays a causé la mort de plus de 200 000 personnes et contraint plus de cinq millions d’autres à fuir leur foyer.

L’UE a joué un rôle déterminant dans la négociation de l’accord en question et, en décembre dernier, un nouveau **fonds fiduciaire de l’UE en faveur de la Colombie** a vu le jour, remportant l’adhésion du nombre record de 19 États membres[[28]](#footnote-28). Cette initiative, qui repose sur de précédents modèles de fonds fiduciaires ayant fait leurs preuves, permet de mettre en commun les ressources, le savoir-faire et les actions et fait en sorte que les mesures destinées à soutenir le processus de paix soient mieux ciblées, mieux coordonnées et plus réactives, tout en donnant un nouvel espoir aux citoyens colombiens.

**Développement de substitution au Pérou**

Au Pérou, le programme de développement de substitution mis en œuvre à Satipo (DAS) est un programme bilatéral financé par l’UE et le gouvernement péruvien dans l’Amazonie péruvienne dans le but d’aider à réduire la pauvreté, à promouvoir l’insertion sociale et à prévenir la production illégale de feuilles de coca. Ce programme aide les producteurs locaux à cultiver des produits de substitution, tels que le café et le cacao. Il a déjà facilité l’accès de ces produits aux marchés nationaux et internationaux et permis d’améliorer le niveau des revenus. Il est assorti d’un programme d’attribution de titres de propriété, au profit des générations d’entrepreneurs agricoles à venir.

1. <http://eeas.europa.eu/archives/docs/top_stories/pdf/eugs_review_web.pdf> [↑](#footnote-ref-1)
2. [CELEX\_32014R0230\_FR\_TXT.pdfhttp://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014R0230&qid=1489506753488&from=FR](CELEX_32014R0230_FR_TXT.pdfhttp%3A//eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014R0230&qid=1489506753488&from=FR) [↑](#footnote-ref-2)
3. JOIN(2016) 18 final du 6.4.2016. [↑](#footnote-ref-3)
4. *Transformer notre monde: le programme de développement durable à l'horizon 2030*, résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 25 septembre 2015 (A/RES/70/1). [↑](#footnote-ref-4)
5. Texte final: JO C 210 du 30 juin 2017, p. 1. [↑](#footnote-ref-5)
6. JOIN(2016) 52 final du 22.11.2016. [↑](#footnote-ref-6)
7. SWD(2015) 182 final du 21.9.2015; conclusions du Conseil 13183/15 du 26.10.2015. [↑](#footnote-ref-7)
8. <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2017/10/17/climate-finance-eu/> [↑](#footnote-ref-8)
9. <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32014R0234&from=FR> [↑](#footnote-ref-9)
10. JOIN(2016) 31 final du 5.7.2016. [↑](#footnote-ref-10)
11. https://www.un.org/esa/ffd/ffd3/ [↑](#footnote-ref-11)
12. Communication de la Commission COM(2016) 581 final; hhttp://europa.eu/rapid/press-release\_MEMO-16-3006\_fr.htm [↑](#footnote-ref-12)
13. COM(2015) 240 final du 13.5.2015. [↑](#footnote-ref-13)
14. <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/03/18-eu-turkey-statement/> [↑](#footnote-ref-14)
15. COM(2016) 385 final du 7.6.2016. [↑](#footnote-ref-15)
16. COM(2016) 234 final du 26.4.2016. [↑](#footnote-ref-16)
17. Décision C(2015) 9500 de la Commission. [↑](#footnote-ref-17)
18. Décision C(2014) 9614 de la Commission. [↑](#footnote-ref-18)
19. Décision C(2015) 7293 de la Commission. [↑](#footnote-ref-19)
20. COM(2016) 447 final/2 du 5.7.2016. [↑](#footnote-ref-20)
21. <http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/fac/2016/05/12/> [↑](#footnote-ref-21)
22. N’inclut pas les résultats des investissements mixtes. [↑](#footnote-ref-22)
23. Le soutien actuellement apporté par l’UE au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a contribué à l’obtention de ces résultats. [↑](#footnote-ref-23)
24. <https://ec.europa.eu/europeaid/regions/africa/continental-cooperation/joint-africa-eu-strategy_en> [↑](#footnote-ref-24)
25. JOIN(2016) 52 final du 22.11.2016. [↑](#footnote-ref-25)
26. COM(2016) 715 du 9.11.2016. [↑](#footnote-ref-26)
27. http://europa.eu/rapid/press-release\_IP-17-1334\_fr.htm [↑](#footnote-ref-27)
28. L'Allemagne, Chypre, la Croatie, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède. [↑](#footnote-ref-28)